

qu'on eût employé ce terme pendant environ cinq ans, quelqu'un déclara qu'il s'agissait de consommation insuffisante plutôt que de surproduction et, dans les circonstances, il avait raison.

Durant la guerre, notre productivité a pris un immense essor et personne au Canada n'a droit à une plus large part du mérite de ces réalisations que le ministre des Munitions et Approvisionnements (M. Howe) qui s'est fait le parrain du présent bill. On a soutenu qu'au cours de la dernière année de la guerre, le Canada produisait pour neuf milliards de dollars de marchandises par année. Le ministre pourra relever mes paroles si je fais erreur, mais ce sont là les chiffres cités par la Banque du Canada. A coup sûr, la guerre terminée, il existe un besoin encore beaucoup plus grave de nouvelles méthodes scientifiques de distribution. Si nous avions besoin de ces méthodes avant la guerre, nous en avons un besoin encore beaucoup plus grand maintenant. Et il en était ainsi même avant la découverte de l'énergie atomique. Si nous voulons utiliser l'abondance qui résultera de l'application de l'énergie atomique à des fins industrielles, il nous faut une méthode scientifique de distribution. Si l'on n'a jamais permis l'utilisation d'un plus grand nombre de machines, c'est qu'elles auraient privé de travail un si grand nombre d'hommes que le chaos aurait régné dans le monde. Combien d'hommes l'utilisation industrielle de l'énergie atomique réduira-t-elle au chômage? Quel chaos inimaginable résultera de l'emploi de cette énergie en même temps que des méthodes de distribution par trop défectueuses qui ont affligé et affligent encore aujourd'hui, hélas, le monde entier? Il répugne à l'imagination de se le représenter.

Pour bien faire saisir la gravité de la situation, je me permets de rappeler une déclaration que faisait le regretté président Roosevelt durant la guerre, à la radio, en octobre 1944, sauf erreur. Il soutenait qu'après le conflit, les Etats-Unis devraient chercher de l'emploi pour 60 millions d'Américains, en triplant les marchés d'exportation. C'était donc, en somme, à l'exportation de 60 millions de chômeurs, à leur répartition ici et là parmi les populations impuissantes de leurs clients, que songeait la république voisine. Fait tragique, n'est-ce pas? Si, sous le régime actuellement en vigueur, nos voisins sentaient le besoin d'exporter la production d'autant d'ouvriers, sous peine de les compter pour chômeurs, que dire de la Grande-Bretagne et du Canada? Quelle pourrait être l'ampleur de leurs besoins? Pourtant, les Etats-Unis sont parmi les nations les mieux loties de l'univers. Ils arrivent presque à se

suffire à eux-mêmes. Ils comptent plus de 130 millions d'habitants. Leur capacité industrielle n'est dépassée nulle part au monde. Le pays possède un réseau de transport amplement suffisant pour permettre de distribuer sa production à sa propre population. Sa puissance financière domine l'univers entier. Comment donc trouver condamnation plus péremptoire du régime de distribution actuellement en vigueur? Où trouver une raison plus impérieuse de confier à notre Conseil national de recherches la tâche de découvrir un régime de distribution exempt des mesures extravagantes envisagées par le président Roosevelt?

A mon sens,—et sans vouloir manquer d'égards envers le ministre que j'estime beaucoup,—la présente mesure est tout simplement insuffisante. Je vais vous dire ce que nous, les créditistes, pensons de l'objet du bill. Il vise à de nouvelles découvertes en sciences productives, mais ne s'arrête pas du tout aux sciences sociales.

A quel point avons-nous besoin d'un nouveau régime de distribution des denrées en notre pays? On peut s'en rendre compte en consultant une lettre que m'a adressée, le 25 septembre 1945, M. J. L. Forsyth, statisticien du Bureau fédéral de la statistique, au sujet des barèmes ordinaires de traitements au Canada, pendant les années 1940 et 1941. Cette lettre indique, à mon avis, le genre de problème qui devrait, avant tout, préoccuper le gouvernement canadien. Aujourd'hui, un peu partout, nous sommes témoins de grèves, de troubles et de malaises. Pourquoi? Nous devrions sûrement étudier ce problème, et il me semble que le Conseil national de recherches devrait se charger de ce travail. On me permettra de lire la lettre de M. Forsyth:

Comme suite à notre conversation téléphonique de ce matin sur les proportions d'employés qui touchent divers salaires.

Trente-deux et neuf-dixièmes p. 100 des salariés recevaient moins de \$450 pour la période de douze mois préalable au recensement du 2 juin 1941; 28.7 p. 100 ont déclaré avoir touché de \$450 à \$949; 29.9 p. 100 ont gagné de \$950 à \$1,949 et 6.8 p. 100, \$1,950 et plus. Un et sept-dixièmes p. 100 des salariés n'ont pas fait de rapport sur leur revenu de l'année.

Pour votre gouverne, vous trouverez ci-inclus des bulletins du recensement, indiquant le revenu des salariés d'après leurs emplois, ainsi que le revenu et les emplois des salariés pour les diverses divisions de recensement, les comtés, de même que certains centres urbains du Canada. Les chiffres précités sont tirés de ces bulletins.

Votre très dévoué,
Le statisticien,
J. L. Forsyth.

De cette lettre, les faits suivants ressortent: 32.9 p. 100 des salariés canadiens ont touché moins de \$450 par année, pendant les douze mois qui ont précédé juin 1941. Je poserai la simple question suivante aux honorables dé-